

LE CONFÉDÉRÉ


ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an Fr. 10.-
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 15.50
ETRANGER : Un an Fr. 18.-
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 24.-
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX 11 c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste
à toute demande de changement d'adresse

Publicitas Sion. tél. 2 12 36

Martigny, téléphone 6 10 31

Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES  **RÉCLAMES**
le mm.-ligne ou son espace
9 ct. CANTON 20 ct.
11 ct. SUISSE 30 ct.
12 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX 11 c 405

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En passant...

Coups de vent sur le sable

Il y a quelques jours, notre excellent confrère, Charles St-Maurice, consacrait son éditorial du Nouvelliste à la critique, et en vrai journaliste, il défendait une fois de plus sur ce point, la liberté de la Presse.

C'est un langage, hélas! qui nous paraît limpide et qui pourtant demeure inintelligible à trop de braves gens.

Qu'un chroniqueur se permette une objection sur un livre, une réserve sur un spectacle, une objective appréciation sur le jeu d'un acteur, et le voilà soupçonné de partialité ou de méchanceté foncière.

On lui demande instamment son avis, mais on n'attend de lui qu'il exprime celui d'autrui...

Une chose nous a toujours amusé : Certains chroniqueurs qui n'ont jamais eu l'amour du métier prennent le parti facile d'encenser tout le monde en termes enthousiastes.

Ce sont eux qui persuadent les amateurs de leurs dons exceptionnels et les artistes de leur génie.

Personne, évidemment, ne peut les croire, hormis les intéressés eux-mêmes.

Ils prennent pour du pur argent la fausse monnaie des compliments.

Il y aurait, dans ce domaine, d'amusantes expériences à faire, à condition qu'on en ait le courage.

Ce serait, par exemple, un jeu de persuader au plus mauvais amateur de théâtre qu'il rayonne de talent, au plus pitoyable chanteur qu'il nous charme, au plus méchant écrivain qu'il crée un genre.

Plus un homme est médiocre et plus il reste accessible à la flatterie.

A propos d'une critique il met en doute instantanément le jugement de celui qui la formule, mais qu'on lui découvre du génie, et il n'en éprouve aucun étonnement.

Alors il attache une importance extrêmement grande à l'article élogieux d'un farceur qui ne croit pas un mot de ce qu'il écrit, et il s'émeut d'une critique équitable et sensée.

Puis, emporté par sa colère il envoie aux journaux des rectifications.

C'est bien le comble de la présomption. Il ne faut jamais répondre aux critiques.

Quand elles partent d'une plume compétente, on peut en faire son profit par un loyal examen de conscience.

Si, par hasard, elles sont injustes, ou erronées, elles ne font réellement de tort qu'à leur auteur.

Mais il ne sert à rien, vraiment, de vouloir riposter, car il n'y a pas de plus sûr moyen de se couvrir de ridicule.

D'ailleurs, celui qui possède un tant soit peu le sens de la mesure et celui de l'humour ne se prend pas au sérieux lui-même, et par voie de conséquence, il ne prend pas au tragique les critiques.

Il les confronte et il tente en toute humilité d'en tirer un enseignement profitable.

Ce n'est pas toujours facile étant donné que les opinions se révèlent souvent discordantes.

Maurice Zermatten nous racontait un jour que d'aucuns lui reprochaient d'être un poète et non pas un romancier alors que d'autres voyaient en lui un romancier et non pas un poète.

« Peut-être, ajoutait-il plaisamment, ont-ils raison, et ne suis-je en réalité ni l'un, ni l'autre. »

Mais en bon écrivain il suit sa voie au lieu de la chercher à la bifurcation de trente-six chemins.

Tout écrivain, qu'il soit romancier, dramaturge ou poète, a fait la même expérience :

Tel critique l'accablait pour un aspect de son œuvre alors que tel autre, au contraire, le couvrait de fleurs.

Tout cela n'a pas d'importance.

Ce qui compte et qui peut être utile à un auteur c'est le jugement impartial d'un homme compétent, que ce jugement soit élogieux ou sévère.

Quant à la louange ou au blâme d'un ignare, il n'a pas la moindre valeur et il est tout aussi puéril de se flatter de l'une que de s'attrister de l'autre.

C'est perdre, en vérité, son temps que de se mettre les nerfs en boule à propos d'une critique et c'est surtout s'accorder à soi-même une bien grande importance en un monde où tout n'est que vanité.

Il ne faut pas redouter les coups de vent lorsqu'on écrit sur le sable...

A. M.

La Voix de la Raison

On peut ne pas être toujours d'accord avec le Chef du Département militaire fédéral. Quand il parle de l'équilibre nécessaire entre les diverses régions du pays, on approuve le principe, mais on ne peut oublier le « malaise romand », suscité par la sollicitude jugée par trop excessive que, sur les bords de l'Aar, on témoigne à titre étrangement exclusif à l'égard de certains grands centres industriels, aéronautiques ou sucriers...

M. le conseiller fédéral Kobelt s'est formellement défendu, à l'occasion de la journée officielle du Comptoir de Lausanne, de nourrir une préférence quelconque pour telle région plutôt que pour telle autre. Nous avons enregistré avec plaisir ces reconfortantes paroles. Nous devons également applaudir sans réserve aux propos empreints d'élémentaire bon sens qu'il a tenus lors de l'ouverture de l'exposition d'économie agricole de la Suisse orientale. Parlant de la présente prospérité de notre économie industrielle, il n'a pas voulu en cacher les dangers. Il a constaté une inquiétante surenchère des salaires et des prix. Beaucoup trop de nos concitoyens vivent dans une béate insouciance, sans se préoccuper le moins du monde de ce que peut nous réserver un avenir proche ou lointain. S'il est évidemment légitime d'adapter les salaires au coût sans cesse accru de l'existence, de couvrir les frais de production, de procéder au renouvellement indispensable de l'outillage, on ne saurait, en revanche, donner son approbation aux salaires « de fantaisie » que l'on alloue présentement dans certaines branches d'activité industrielle, sans tenir aucun compte du préjudice que l'on cause ainsi à l'économie générale du pays, en privant en définitive l'agriculture et ses branches connexes de la main-d'œuvre qui leur est nécessaire pour faire face à leurs tâches les plus urgentes. Egalement condamnable cette fièvre de construction ou d'agrandissement d'usines, en n'envisageant que les présentes conjonctures et sans se soucier des mesures de précaution propres à garantir aux ou-

vriers engagés en masses un gagne-pain convenable quand arriveront les mauvais jours. Fatale erreur de profiter sans mesure et sans ménagement des conditions passagèrement favorables, quitte à s'en remettre purement et simplement à l'Etat du soin de pourvoir à son existence, quand sonnera l'heure de la crise, d'une crise que nos économistes les plus clairvoyants considèrent comme manifestement inévitable! Déplorable état d'esprit, celui qui consiste à revendiquer une liberté économique absolue dans les périodes de prospérité, et de postuler une économie rigoureusement « dirigée » dans les périodes de détresse. Ceux qui agissent aussi inconsidérément constituent, sans trop souvent s'en rendre compte, des ennemis aussi dangereux de la liberté économique que les tenants doctrinaires et avoués de l'étatisme dans toute sa rigueur et dans ses conséquences les plus extrêmes.

« L'épargne individuelle est surannée, a dit M. Kobelt. D'aucuns en viennent à admettre que l'Etat doit se substituer au père de famille économe et assumer les garanties nécessaires de la vie quotidienne. Mais qui fournira à l'Etat, dont la dette s'élève à dix milliards, les moyens de combattre le chômage quand la crise frappera le pays? Aujourd'hui, on ne lui donne même pas la possibilité d'équilibrer son budget! » Et l'orateur mit en garde son auditoire contre les réductions massives du budget militaire à une époque où la moindre négligence dans le domaine de la défense nationale pourrait nous être fatale.

On a plaisanté à juste titre les discours de cantines et l'optimisme pétillant que crée la chaleur communicative des banquets. On doit donc rendre hommage, dans la période dangereusement anormale que nous vivons, aux orateurs officiels qui n'hésitent pas à rappeler certaines dures vérités à leurs concitoyens. Souhaitons donc que le grave avertissement du Chef du Département militaire fédéral soit entendu de tous... avant qu'il ne soit trop tard!

Nouvelles suisses

Une résolution de l'U.D.M.

Les délégués des unions des mobilisés de Suisse ont tenu leur assemblée d'automne à Sion et conclu leurs travaux par cette résolution :

1. Les U.D.M. considèrent comme indispensable le maintien en temps de paix du régime des allocations pour perte de salaire et de gain. Ayant pris connaissance du projet de partage des fonds centraux de compensation, les U.D.M. estiment beaucoup trop modique la somme prévue par le Conseil fédéral pour le soutien du militaire et demandent expressément que sur les excédents de recettes il soit réservé, avant tout, une part suffisante pour assurer, quoi qu'il arrive, le fonctionnement des allocations aux mobilisés et pour financer les autres actions sociales, parmi lesquelles la Fondation général Guisan en faveur des soldats et leurs familles.

2. Concernant l'assurance militaire, les délégués des U.D.M. ont pris acte avec satisfaction du fait que le Département militaire fédéral avait, enfin, chargé un éminent juriste de rédiger un projet de loi, dont ils espèrent qu'il tiendra compte des vœux des mobilisés. En revanche, ils

constatent que la nomination d'une commission d'experts n'a fait que retarder de deux ans la réforme de la loi et protestent contre l'attitude et les déclarations tendancieuses de MM. Bircher et Huber au Conseil national à ce sujet.

Dépenses pour l'instruction publique

Dans une étude sur *Les écoles du peuple suisse* (1946), M. Martin Simmen, professeur d'école normale, évalue à 370 millions de francs les dépenses totales des communes, des cantons et de la Confédération pour l'école et l'éducation; cela correspond à 225 fr. par ménage.

Cette somme peut paraître élevée, de prime abord, puisqu'elle représente la charge totale qui résulterait de l'assurance vieillesse et survivants pour l'année 1958, ceci selon les propositions de la Commission fédérale des experts. Mais la dépense pour l'instruction publique peut aussi être considérée comme très supportable en regard des 658 millions de francs — soit le 80% en plus — que, selon une statistique officielle, le peuple suisse dépense chaque année pour les boissons alcooliques.

A travers le monde

LA LEGION ETRANGERE REUIT !

La Légion étrangère, créée en 1835 pendant la conquête d'Algérie, devait disparaître après le débarquement allié d'Afrique du Nord, en 1942. Cependant elle vit toujours malgré les difficultés que le gouvernement français a invoquées vis-à-vis du budget militaire. Aucun des trois partis ne s'est opposé à ce que la Légion étrangère reprenne la place glorieuse qu'elle a occupée jusqu'à maintenant.

À Oran, 600 nouvelles recrues ont débarqué. Ce sont des Polonais, des Russes, des Allemands même, qui ne veulent pas retourner dans leur patrie. Tous ont fraternisé, hier peut-être ennemis, aujourd'hui, ils n'ont qu'un seul but : venir à Sidi-bel-Abbès. C'est là que l'union se fera. C'est là que chaque légionnaire verra inscrite la phrase prononcée par le général Gallieni : « Vous êtes tous faits pour mourir ». C'est là que la discipline commence.

Le premier régiment qui a perdu ses effectifs dans cette guerre depuis la bataille de Norvège, jusqu'à celle des Ardennes, en passant par l'Alsace est de nouveau formé.

GOUT DE L'AVENTURE, PEINE D'AMOUR...

À Sidi-bel-Abbès, on ne demande jamais à un légionnaire : « Pourquoi t'es-tu engagé? » On n'aime pas répondre. Parfois, c'est par simple goût de l'aventure, ou à la suite d'une faute, parfois c'est l'amour qui les a menés là. Ici, ils sont tous égaux, Belges, Anglais, Polonais, Allemands, Italiens et quelquefois même Français qui s'engagent sous un faux nom. Ils ont le droit de servir et de mourir. Pour la Légion, c'est la discipline seule qui compte; sans elle on ne peut ni former la Compagnie, ni se former soi-même. Elle y est toujours rigoureuse, depuis des années, et cela n'a pas changé.

Parmi les nouveaux débarqués, il y a beaucoup d'anciens, ceux qui connaissent déjà la Légion. Ils n'ont pas pu s'habituer à la vie civile; il y a même parmi eux des étrangers qui ont combattu dans l'armée clandestine de la résistance, et des Allemands parmi lesquels certains ont combattu cette année; mais ici chacun peut changer de nom et c'est le matricule seul qui compte. Les légionnaires discutent très vivement pendant leurs heures de loisir, mais ils ne s'occupent pas de politique, laissant cela aux civils.

Pour le moment, ces nouvelles recrues apprendront pendant six mois le maniement des armes. Hélas! la modernisation n'a pas encore atteint Sidi-bel-Abbès. On fait en effet l'apprentissage avec le fusil Lebel vieux modèle 1917, puis avec la mitrailleuse, celle de Hotchkiss, ainsi que celle de Maxim. Il y a également des mitraillettes, mais pour le moment, elles servent à monter la garde.

LES FROUSSARDS SONT MEPRISÉS

Si les travaux de piste sont trop difficiles pour un légionnaire, il préférera Sidi-bel-Abbès, bien que la discipline y soit sévère; cela ne fait rien, car la caserne est très moderne. Il y a cinéma, théâtre, piscine, terrain de tennis, stade de football et autres jeux qu'on ne trouve pas dans les casernes de France ou du moins très rarement.

Le régime a peu changé. Réveil à 6 heures, travaux à 6 h. 30; à 11 heures, c'est la sieste obligatoire. A cette heure-là, le soleil d'Afrique est brillant et personne ne doit quitter la caserne. A 2 heures et demie, clairon, rassemblement, travaux de piste; à 6 heures, rompez et le légionnaire est libre jusqu'à minuit. Tous les six mois, il peut obtenir une permission de huit jours qu'il passera, soit dans les colonies, soit dans la Métropole. Pour cela, il faut qu'il ait un domicile qui l'accueille. L'esprit du légionnaire doit être « franchisé et courage »; les « froussards » y sont méprisés. L'épopée glorieuse de l'armée française continue, car la Légion étrangère fait partie de ses effectifs. Le 1er régiment est constitué et bientôt le 2e, le 3e et le 4e suivront de Sidi-bel-Abbès à Marrakech, de Fez jusqu'au Tonkin.

CRIMINELS ET GANGSTERS A BERLIN

La sûreté de la capitale allemande est gravement compromise par les crimes qu'y commettent d'anciens soldats SS et d'anciens membres des mouvements de la jeunesse hitlérienne, qui croient devoir faire de la « résistance » en se montrant hostiles à la police et aux autorités. On craint qu'une ligue criminelle secrète ne se soit constituée, ou ait l'intention de se fonder à Berlin. Ces « gangsters » — tant étrangers qu'allemands — paraissent avoir fait des affaires d'or. En pillant des changements et des magasins de denrées alimentaires, en assaillant des débits alliéés de tabac et de cigaretttes, en raflant du savon, des pneus et de l'essence, ils s'enrichissent en marks, qu'ils dépensent sur-le-champ en menant une vie licencieuse dans les boîtes de nuit dont ils sont propriétaires et où ils régulent leurs maîtresses.

CAMBRIOLEURS DE 14 A 16 ANS

Malgré la vigilance de la police, le nombre des jeunes délinquants augmente, qui font partie naïgère des organisations hitlériennes. Une bande a été arrêtée la semaine dernière. Elle était dirigée par Friedrich Schiller, âgé de 16 ans, et le plus jeune de ces réfractaires n'avait que 14 ans. Ils s'étaient spécialisés dans le vol par effraction dans les locaux du gouvernement militaire américain et avaient à leur actif treize délits importants.

BANQUE DE MARTIGNY CLOSUIT & C^{IE} S. A.
Fondée en 1871
CAISSE D'ÉPARGNE
LIVRET NOMINATIF ET AU PORTEUR

BANQUE TISSIÈRES FILS & C^{IE}
MARTIGNY
Reçoit et prête aux meil- DÉPÔTS A VUE — CAISSE D'ÉPARGNE — DÉPÔTS A TERME pour 3 à 5 ans
leures conditions du jour : PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET SUR BILLETS, sous toutes formes
Comptes courants commerciaux - Crédits constructions et entreprises avec toutes facilités pour am-
ortissements et remboursements.

Chronique de Martigny

Martigny-Croix. — Nécrologie.

Hier dimanche décédait à Martigny-Croix, Mme Vve Honorine Gay-Crosier, propriétaire du café de la Place. Née en 1865 au village de la Fontaine de Martigny-Combe, Mlle Honorine Pont épousa en 1884 feu Maurice Gay-Crosier.

Mère de 9 enfants, 5 garçons et 4 filles, l'aîné mort en bas âge, Mme Gay-Crosier seconda admirablement son époux, principalement dans l'exploitation de leur commerce. Elle eut la douleur de perdre son mari en 1934 et deux de ses enfants, son fils aîné Jules et sa fille Mme Jeanne Tête, en été 1945.

Nous exprimons ici notre plus vive sympathie aux familles en deuil, principalement à ses fils, nos amis Clément, Joseph et Pierre, ainsi qu'à ses filles, beaux-fils et petits-enfants qu'elle a tant aimés. Nous garderons de Mme Gay-Crosier le souvenir inoubliable d'une bonne et brave maman.

Sapeurs-pompiers

Dimanche matin le corps des sapeurs-pompiers de Martigny-Ville et La Bâtiâz a eu son exercice d'automne, sous les ordres du capitaine Ed. Franc. Tout se déroula avec discipline et célérité. A l'issue de l'exercice le capitaine remit la médaille de reconnaissance pour vingt ans de bons services dans le Corps, aux sapeurs Giroud Marcel, Frossard André, Chappot Louis et Gay-Crosier André.

Cours d'anglais

La Société suisse des Commerçants (section de Martigny) organise un cours d'anglais qui sera donné le jeudi de 20 à 22 heures.

Il est certain que ce cours comblera une lacune, car l'étude de cette langue est aujourd'hui une nécessité. Contrairement aux apparences, l'anglais est facile à assimiler, la grammaire en est très simple. Avec relativement peu d'efforts, de temps et même d'argent, il est possible d'acquérir un vocabulaire suffisamment riche pour être en mesure de lire un journal ou un roman anglais. Que tous ceux donc qui le peuvent profitent de l'occasion unique que ce cours leur offre.

Pour tous renseignements, ainsi que pour s'inscrire, on est prié de s'adresser à M. Charles Gay-Crosier, directeur des Cours commerciaux.

Martigny I - Grône I, 5 à 0.

L'équipe des frères Allégroz arrivait avec la réputation d'une formation athlétique et dangereuse. Elle ne put toutefois résister aux locaux qui se montrèrent supérieurs dans le domaine de la technique. Après quelque dix minutes de jeu, pénalty est sifflé contre Grône; il est transformé imparfaitement par Marquis. Gollut, à deux reprises, porte la marque à 3 à 0, tandis que Roduit et Lugon complètent la série avant la mi-temps. Le deuxième time est plus équilibré et aucun but ne sera réussi. Grâce à leur force physique, les visiteurs, qui abusent parfois de leur poids, inquiéteront la défense de Martigny, mais ne parviendront pas à sauver l'honneur.

L'équipe locale est à féliciter en bloc pour sa belle performance qui lui permet de prendre la deuxième place au classement.

En lever de rideau, match nul, 0 à 0, entre nos anciens et Collombey I.

Martigny II a fait match nul à Salquenen contre la première locale et les poulains de Bron ont battu Saillon I par 2 à 0.

Il est rappelé que l'entraînement obligatoire a lieu à la salle de gymnastique tous les mercredis : juniors à 19 h. 30 — actifs à 20 h. 30.

Gym d'Hommes.

Mercredi à 20 h. 30, répétition au local habituel.

Nouvelles de St-Maurice

Contrôle des habitants

Conformément aux dispositions des lois cantonales du 20 mai 1893 sur les Suisses établis ou en séjour, et du 1er juillet 1938 sur les élections et votations, toutes les personnes domiciliées à St-Maurice et non bourgeoises de la localité sont astreintes au dépôt de leur acte d'origine, dès qu'elles ont 20 ans révolus, même si elles sont nées dans la commune.

Celles qui n'ont pas encore fait le nécessaire voudront bien se mettre en ordre pour le 30 novembre 1946, au plus tard. A partir du 1er décembre 1946, tous les électeurs qui n'auront pas déposé leurs papiers seront rayés de la liste électorale.

Ser vice du feu par maison

Se référant aux ordonnances fédérales, le Conseil communal a décidé de supprimer le service du feu par maison. Les membres de ce service sont convoqués jeudi 24 ou vendredi 25 octobre 1946 (à leur choix), de 20 h. à 21 h., au sous-sol de la salle de gymnastique, pour restituer le matériel qui leur a été remis en son temps (masque à gaz, casque, brassard).

Exercices de la Cp. sapeurs-pompiers

Les exercices d'automne de la Cp. de sapeurs-pompiers auront lieu aux dates suivantes :

Samedi 26 octobre 1946, de 19 h. 30 à 21 h. 30 ;

Dimanche 27 octobre 1946, de 7 h. à 9 h. 30.

Présence obligatoire. Les absences non justifiées seront passibles des amendes prévues par l'arrêté du Conseil d'Etat du 18 juin 1943.

La section d'Epinassey travaillera sur place le samedi 26 octobre et se joindra à celle de St-Maurice le dimanche 27 octobre.

Sirène d'alarme de la P. A.

Conformément à l'arrêté fédéral du 10 juin 1946, modifiant l'ord. du 18 sept. 1936 concernant l'alarme dans la défense aérienne, la sirène d'alarme sera remise en service, à la place du tocsin, à partir du 26 octobre 1946, pour alermer les sapeurs-pompiers de la commune en cas d'incendie ou autre sinistre.

Le signal d'alarme est fixé comme suit : la sirène émettra un son continu de 10 secondes, répété trois fois dans l'espace d'une minute.

Un essai d'alarme (son continu de 10 secondes répété trois fois), aura lieu samedi 26 octobre, entre 19 h. 30 et 21 h. 30, à l'occasion d'un exercice de la Cp. sapeurs-pompiers. De plus, des essais périodiques auront lieu le dernier samedi de chaque mois, à 13 h., dès le 26 octobre. Pour ces essais, la sirène émettra un son continu pendant 1 minute.

Restreindre la publicité, c'est, surtout actuellement, le commencement de la défaite.

Nouvelles du Valais

Savièse. — A St-Germain est décédé après une longue maladie, à l'âge de 61 ans, M. Joseph Reynard, qui fut durant de nombreuses années, conseiller puis président de la commune. Ce fut également un excellent pédagogue.

Augmentation de salaire. — La commission paritaire valaisanne de l'industrie du bois qui comprend des représentants patronaux et ouvriers des entreprises de charpente, ébénisterie, menuiserie et vitrerie, a décidé d'introduire, depuis le 1er octobre, une augmentation générale du salaire de 6 ct. à l'heure à titre d'allocation de renchérissement.

Dans le monde entier, « produit suisse » signifie « produit de qualité ». Sachons donc apprécier nous-mêmes la valeur de ce qui se fait chez nous.

Pro Infirmis. — Assemblée annuelle. — Réunis en Suisse romande, à Monthey, les délégués des associations affiliées à Pro Infirmis ont approuvé le rapport annuel et les comptes de 1945 ; ils ont réparti le bénéfice de la vente de cartes 1946, inférieur malheureusement aux dernières années. La somme de 585.212 fr. 67 est attribuée aux fonds pour l'octroi de subsides facilitant les mesures d'aide médicale, éducative à des infirmes isolés ; elle est partagée aussi entre 175 établissements spécialisés et 120 œuvres et services sociaux en faveur des déficients physiques et mentaux.

Les démarches entreprises auprès des gouvernements de plusieurs cantons ont obtenu un certain succès : une partie d'entre eux ont augmenté leur appui aux établissements, aux services sociaux. La partie administrative fut suivie d'un brillant exposé du vice-président de Pro Infirmis, le Dr Repond, sur les résultats d'une aide précoce aux déficients mentaux.

Pro Infirmis a, jusqu'ici, fait œuvre de pionnier, et son activité a été féconde ; mais ses ressources limitées ne lui permettent pas d'instituer l'aide systématique à tous les infirmes dépistés dès leur enfance, qui rendrait à notre pays des forces perdues. Une œuvre de cette envergure doit être l'affaire de la nation tout entière ; elle ne devrait laisser indifférent aucun magistrat, aucun citoyen. Les pays victimes de la guerre doivent reconstruire, et ils s'y mettent souvent avec un élan magnifique, dans des circonstances difficiles ; mais chez nous le public est-il capable de s'enthousiasmer pour la cause des faibles, des déshérités ?

Chez les éleveurs de la race d'Hérens. — Les 16, 17 et 18 octobre a eu lieu à Sion le 6me marché-concours de taureaux. Celui-ci a connu cette année un succès sans précédent. En effet, 244 sujets y ont été présentés à savoir : 172 jeunes et 72 de deux et trois ans, répartis en 6 catégories. 91 animaux provenaient de bonnes laitières contrôlées.

Ce marché-concours s'est déroulé dans les écuries militaires attenantes aux nouvelles casernes, mises obligeamment à disposition pour cette manifestation.

Les expertises des taureaux ont débuté mercredi 16 octobre dès 14 heures pour se terminer jeudi à midi.

Selon les constatations faites, de constants progrès sont réalisés dans la qualité des reproducteurs présentés. Nous donnons ci-après les plus hauts pointages obtenus dans les diverses catégories :

Domaine d'Ecône, Riddes, 88 points (cat. I) ; Syndicats bovins de Vétroz et d'Ardon, 87 pts (II) ; Maison du St-Bernard, Martigny, 86 (III a) ; Dorsaz Clément, Martigny-Combe, 85 (III b) ; Germanier Jean et Dionis, Conthey, 85 (IV a) ; Dondainaz Jules, Charrat, Bender Jules, Fully, Evéquoq Maurice, Plan-Conthey, 84 (IV b).

Les transactions, spécialement nombreuses, se sont effectuées principalement le vendredi matin et le bureau en a enregistré 89 à des prix oscillant entre 850 et 1500 fr. selon pointage et qualité. Une dizaine de taureaux moins qualifiés ont été éliminés par voie de boucherie avec un supplément de prix intéressant.

La Commission des marchés-concours.

Nouvelles victimes. — Les « monstres » continuent leurs méfaits dans le district de Viège en dépit de toutes les précautions, et c'est ainsi qu'ils ont égorgé deux nouveaux moutons à l'alpage de Brennen, au-dessus de Visperterminen.

Communauté protestante de Sierre. — La vente paroissiale bisannuelle de la Communauté évangélique de Sierre aura lieu les samedi et dimanche 9 et 10 novembre prochains après-midi dans la salle de gymnastique, Sierre.

Le conseil de paroisse se recommande à cette occasion au bon souvenir de tous les amis de la Communauté de Sierre et leur serait reconnaissant de bien vouloir adresser leurs dons éventuels — de toute nature — à M. le pasteur C. Th. Hahn, route de Montana, Sierre, ou à M. André Richon, président de la Communauté, Sous-Géronde, par Chippis. Compte de chèques postaux II c 330 « pour la vente ».

Nouvelles suisses

Amélioration des traitements des employés de banque

Après de longues négociations, une entente est intervenue entre l'Association suisse des employés de banque et les directeurs de banques suisses. Cet arrangement entrera en vigueur le 1er janvier 1947. Il règle l'échelle des traitements et le versement d'allocations de renchérissement pour l'année 1947.

L'augmentation des traitements est de 12%. Il n'y a pas de modifications en ce qui concerne les allocations de renchérissement, de sorte que les employés mariés recevront 1400 fr. et les célibataires 1050 fr., plus des allocations de famille de 500 fr. pour deux enfants. De plus, on a prévu des allocations supplémentaires qui seront versées pendant le mois d'octobre, à savoir 200 fr. pour les employés célibataires, 300 fr. pour les mariés et 50 fr. pour chaque enfant de moins de 18 ans.

Tout augmente !

Le Conseil fédéral a procédé à quelques modifications du tarif des postes (suppression du rayon local pour les colis, relèvement des taxes pour les envois exprès et les remboursements, des taxes pour les imprimés, etc.). La portée financière de ces modifications est estimée à environ 7 millions de francs, par an. L'arrêté, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1947, a pour but d'augmenter le bénéfice net que l'administration des P.T.T. verse à la Caisse fédérale.

Société suisse des officiers

Réunie à Soleure sous la présidence du chef du Département militaire fédéral, la Société suisse des officiers s'est prononcée : 1) contre la nomination d'un général en temps de paix, pour des raisons d'Etat ; 2) pour l'extension des compétences de la commission de défense nationale ; 3) en faveur de la nomination d'un inspecteur général de l'armée.

M. Grimm, directeur du Lötschberg

Les conseils d'administration du chemin de fer des Alpes bernoises (Berne-Lötschberg-Simplon) et du chemin de fer Berne-Neuchâtel (ligne directe) ont élu directeur de ces entreprises et des lignes coexploitées (chemin de fer du Simmental et chemin de fer du Gurbetal (Berne-Schwarzenbourg), pour succéder à M. Guggisberg, décédé, M. Robert Grimm, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics et des chemins de fer du canton de Berne.

La Suisse et l'ONU

Le Conseil fédéral a tenu une seconde séance, vendredi, afin d'entendre un rapport du chef du Dépt politique sur son récent voyage à Paris, et pour examiner le texte des projets de lettres à échanger avec le secrétaire général de l'ONU au sujet de l'établissement à Genève d'un siège européen de l'ONU. La discussion n'a pas été terminée ; elle sera reprise au cours d'une prochaine séance, de sorte qu'aucune décision définitive n'a encore été prise. Mais on peut admettre que les conversations qui se sont déroulées à New-York entre le représentant du Conseil fédéral, M. Secrétan, et les membres du Secrétariat général de l'ONU, ont préparé un projet d'accord susceptible de donner satisfaction aux deux parties.

De Côme à l'Adriatique

Le comité italo-suisse pour la construction du canal Chiasso-Côme-Milan s'est réuni dimanche à Lecco, en présence de nombreuses notabilités italiennes et suisses. La séance a été consacrée spécialement à l'étude du port international de Tavernola. Un ordre du jour a été voté soulignant les avantages que la Suisse et l'Italie pourraient tirer d'un raccordement de la gare internationale de Chiasso à la voie navigable reliant le lac de Côme à l'Adriatique.

Un pipe-line Gènes-Magadino ?

La presse italienne a diffusé la nouvelle que des techniciens suisses étudieraient la possibilité de construire un pipe-line entre Gènes et Magadino (Tessin). On ne sait pas encore ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle, mais elle ne paraît pas impossible. En effet, Magadino a été pendant presque 400 ans le principal port du lac Majeur, vers lequel étaient dirigées, entre 1500 et 1882, la plus grande partie des marchandises débarquées à Gènes et destinées à la Suisse.

La loi sur la danse repoussée

dans le canton de Zoug

Les électeurs du canton de Zoug ont repoussé, dimanche, par 2210 voix contre 1389, la nouvelle loi sur la danse. Tandis que les radicaux étaient opposés au projet, les socialistes lui étaient favorables et les conservateurs avaient laissé la liberté de vote, une partie de leurs membres s'étant déclarés hostiles à la proposition de n'autoriser la danse que le samedi jusqu'à minuit.

Les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve

Joséphine CORNUT-BURTIN

survenu à l'Hôpital de Martigny à l'âge de 86 ans. L'ensevelissement aura lieu mercredi 23 octobre 1946, à 9 h. 30, à Martigny.

Cet avis tient lieu de faire part.



Vous avez besoin de vos bras et de vos jambes

Dans certains cas de rhumatismes, on ne peut plus se servir de ses membres. A tous ceux qui souffrent, nous conseillons de faire une cure de Gandol. Ce produit apaise les douleurs musculaires et articulaires, comme il calme les maux de dos, car, grâce à ses composés lithinonitriques, il possède la propriété de combattre la surproduction de l'acide urique dans le sang. Le Gandol en cachets vaut 3 fr. 60. Ttes Phies.

Pierre BURGNER

Médecin-dentiste SION Grand-Pont 9

Tel. 216 29

Consultations tous les jours, lundi et jeudi exceptés

Vos enfants doivent être libérés des vers

Il existe un vermifuge moderne qui se prend très volontiers, sous une forme agréable en sirop, et que les enfants absorbent sans peine : c'est le VERMOCURE qui est aussi efficace contre les vers intestinaux que contre les ascariides ordinaires.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

Sirop : Petit modèle 3.75 - Grand modèle 7.—
Dragées : Petit modèle 2.75 - Grand modèle 8.25
+ ICA.

Etablissements R. Barberot S. A., Genève.

PHARMACIE NOUVELLE
DROGUERIE
SION
René BOILLIER, pharm.
Tél. 21864

Pensée

Revêtir de mots la souffrance, c'est prêter imprudemment un corps à ce qui, peut-être, n'était encore qu'une ombre.

Madame et Monsieur Auguste ARLETTAZ et leurs enfants, à Martigny-Bourg ;

Monsieur et Madame Clément GAY-CROSIER, à Martigny-Bourg ;

Monsieur et Madame Joseph GAY-CROSIER et leurs enfants, à Martigny-Croix et Paris ;

Monsieur et Madame Pierre GAY-CROSIER et leurs enfants, à Paris et aux Avants ;

Monsieur Georges TETE-GAY-CROSIER et ses enfants, à Martigny-Croix ;

Madame et Monsieur Paul INGOLD-GAY-CROSIER et leurs enfants, aux Avants ;

Madame et Monsieur Gilbert GUEX-GAY-CROSIER et leurs enfants, à Martigny-Croix ;

Madame et Monsieur Joseph DORSAZ-PONT et leurs enfants, à Martigny-Bourg et Ville ;

Monsieur et Madame Arthur GAY-CROSIER et leurs enfants, à Martigny-Croix ;

Les enfants et petits-enfants de feu Isaline VAIROLI-PONT, à Martigny-Bourg et Croix ;

Monsieur Joseph GEVAUX, à Martigny-Bourg ;

Les enfants de feu Pierre PONT, en Amérique ;

Les enfants de feu François DORSAZ-PONT, à Martigny-Croix ;

Les enfants et petits-enfants de feu Jules GAY-CROSIER-SCHWICK, à Lausanne et My-Bourg ;

ainsi que les familles parentes et alliées GAY-CROSIER, PONT, SAUDAN, ROULLER, MOURET, MOULIN, FRIBERG, GIROUD,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve

Honorine GAY-CROSIER

née Pont

leur regrettée mère, sœur, belle-sœur, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et cousine, survenu dans sa 82me année, après une maladie courageusement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mercredi 23 octobre 1946, à 9 h. 30.

Départ du domicile mortuaire à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.



Un essai à faire

Si vous êtes fatigué, déprimé, abattu par le surmenage ou la maladie, essayez donc la Quintonine. La Quintonine, à base de plantes et de glycérophosphate de chaux, combat la fatigue et la dépression, stimule l'appétit, fortifie l'organisme. Son emploi est simple : vous versez le contenu d'un flacon de Quintonine dans un litre de vin et vous prenez, avant chaque repas, un verre à madère du vin fortifiant ainsi obtenu. La Quintonine est en vente dans toutes les pharmacies. Seulement fr. 3.— le flacon.

Nos échanges avec l'étranger

Si certains Etats s'efforcent de créer chez eux une sorte d'autarcie, afin de ne dépendre que d'eux-mêmes pour la production et la consommation, la Suisse ne pourra jamais cultiver cette sorte d'idéal, et cela pour de multiples raisons. Ni dans l'ordre matériel, ni dans l'ordre intellectuel, l'autarcie ne peut être le meilleur moyen de progresser et de parcourir la courbe d'humanité réservée à chaque individu et à chaque peuple.

La Suisse doit avoir une économie mondiale. Elle ne peut se borner à entretenir des relations avec quelques peuples seulement, ses voisins par exemple, et deux ou trois grandes puissances éloignées. C'est là une des conséquences de notre économie nationale, c'est-à-dire de la nature et du genre de nos industries. Et je crois aussi que c'est une nécessité qui découle également de notre politique de neutralité. On observe d'ailleurs que c'est devenu une habitude de notre esprit et l'un des traits de notre caractère national : le Suisse, qui demeure pourtant très attaché à sa patrie, à son canton, à son village, a acquis, grâce à des siècles de travail, de trafic et d'industrie, une sorte de cosmopolitisme commercial et industriel. N'avons-nous pas avantage à cultiver cet idéal dont on ne peut contester la valeur ? Ayons, si possible, des amis partout et aucun ennemi.

Ces tendances, nous les retrouvons dans le tableau de nos exportations et de nos importations. Nous entretenons des relations avec le monde entier. Nous achetons à tous les peuples, et vendons aussi à tous. Sous ce rapport, on peut observer que l'orientation de notre commerce extérieur s'est profondément modifiée depuis la guerre, par suite des circonstances, mais sans rien perdre de son universalité.

On note actuellement une amélioration sensible de nos relations commerciales avec les pays européens. Ce fait est réjouissant.

Ainsi, contrairement à ce que l'on paraissait craindre, la haute conjoncture dont bénéficie notre économie nationale ne marque aucun affaiblissement, nos exportations ayant augmenté.

Ce sont surtout les exportations de l'horlogerie qui réalisent un nouveau progrès. Les ventes de l'industrie des machines ont atteint approximativement le niveau de 1938. C'est certainement pour l'industrie textile (étoffes de soie, broderies et tricots) ainsi que pour l'industrie chimique, que le « boom » actuel est le plus favorable.

Nos importations de blé n'ont jamais été plus basses depuis un an : c'est infime. Certains moulins de notre pays, à part le blé indigène, n'ont aucune réserve. On a reçu davantage de sucre. Fait digne de remarque : 16.325 wagons de charbon sont arrivés dans notre pays en septembre, contre 2000 en août. Mais que l'on ne se forge pas d'illusions, notre chauffage n'en sera pas beaucoup amélioré...

Nous avons importé 390.000 wagons depuis le début de l'année contre 62.000 wagons pendant la même période de l'an passé, et nos versements pour ces achats se montent à 2420,6 millions de francs, tandis que la valeur de nos exportations s'est élevée à 1874 millions. Ainsi notre balance

Nouvelles de l'étranger

On aura tout vu !

C'est le cas de le répéter, une fois de plus : on aura tout vu, tout entendu ! On parle beaucoup ces temps derniers des Etats-Unis d'Europe. Or, c'est M. Churchill qui a levé ce lièvre et lui a attaché de retentissants et solides grelots. Le maréchal Smuts, premier sud-africain, en perpétue à son tour les échos.

Au premier abord, cette initiative, parce que sortie de tels cerveaux, paraît inouïe. En effet, la traditionnelle Angleterre avait toujours farouchement appliqué sur le continent la fameuse devise « diviser pour régner ». Subitement, elle part en croisade pour souder l'Europe et faire miroiter à ses habitants monts et merveilles.

La vieille faiseuse et défaisuse de coalitions ne perd pas son temps. Qu'a donc M. Churchill derrière le bonnet ? Il n'est pas difficile de percer le mystère. Maintenant que les pays du vieux Monde sont sur les genoux, il veut liquer l'Europe contre l'URSS.

Maintenant qu'il n'est plus aucun grand pays d'Europe qui tienne sur ses jambes, dont elle puisse redouter l'hégémonie, alors que l'Allemagne n'existe plus, que l'Italie est dans le chaos et la France en douloureuse convalescence, l'Angleterre lance le cri du ralliement et de l'embrassade générale des écopés continentaux. Ceci pour mieux pouvoir, au besoin, leur faire mordre les Asiatiques. La palinodie est de taille.

Au demeurant, l'idée des Etats-Unis d'Europe est fort ancienne et Briand en fut un des plus chauds protagonistes. Malheureusement, ce mythe, pour magnifique qu'il soit, a fait faillite chaque fois que des esprits bien intentionnés ont tenté de lui donner une consistance. C'est qu'en vérité, les innombrables Etats d'Europe sont tous trop chargés d'histoire. Et il n'existe plus, comme après 1815, une sainte alliance des Empereurs et des Rois pour maintenir dans l'ordre, tous ces Germains, ces Latins et ces Cosaques et pour, au besoin, pacifier l'Europe des Pyrénées à la Vistule en passant par la Spree.

C'est donc, parce que l'Europe est trop chargée d'histoire, que les titans de la diplomatie ne parviennent pas à mettre tous ses peuples au même dénominateur. Et l'idée des Etats-Unis d'Europe apparaît toujours aussi utopique.

Cependant si l'Europe veut se sauver elle le peut, affirment les économistes. Si l'entente politique est impossible, l'entente économique est nécessaire. Le maréchal Smuts préconise une union économique des pays d'Europe.

commerciale présente un solde passif de 546,6 millions. La compensation se fait en partie grâce au tourisme et aux apports invisibles.

On peut conclure que la situation de la Suisse demeure très favorable. Et il ne serait pas raisonnable de se montrer pessimiste quant au proche avenir.

Plusieurs causes ont conduit l'Europe à la catastrophe. Il est un fait, certes, qui s'impose avec netteté aux observateurs, en dehors des divergences philosophiques et politiques dont ils peuvent être animés : c'est que l'Europe d'entre les deux guerres n'a pas réussi à se doter d'une organisation économique viable. Là est peut-être la cause réelle de son effondrement. De là en tout cas, le mécontentement des masses qui a permis l'écllosion du nazisme et du fascisme.

La redistribution politique du continent européen, à l'issue de la guerre de 1914 à 1918, a été accompagnée du déchaînement le plus inconscient des appétits et des spéculations économiques-financières. Ce déchaînement a fait échouer toutes les tentatives, d'ailleurs timides et velléitaires, pour mettre fin au désordre et asseoir la paix sur des bases solides. On a vu avec quel empressement les Anglo-Saxons ont financé l'Allemagne et oublié de pendre Guillaume.

Qu'en pensent M. Churchill et les financiers de la City et de Wall-Street ? Mais cela, c'est une autre histoire, comme dirait Kipling. (Le Démocrate) D.I.K.

Fin du marché noir en France ?

On sait que depuis quelques jours une bataille en règle est engagée par toutes les polices françaises pour combattre le marché noir qui sévissait en grand maître dans le pays. Au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Yves Farge, ministre du ravitaillement, a dit que « pour Noël le marché noir peut avoir disparu ». Après avoir constaté que la crise de moralité dont souffre actuellement la France est la conséquence de cinq années d'occupation, le ministre a déclaré : « Le difficile est de concilier le dirigisme économique encore nécessaire et les libertés politiques retrouvées. Ce qu'il faut surtout, c'est supprimer la nuée de spéculateurs qui existent entre le paysan et l'ouvrier ». A vrai dire, a ajouté M. Farge, il n'y a pas de scandale si ce n'est l'impunité dont jouit toute une bande d'aigrefins.

L'Amérique et la Russie

M. Byrnes, secrétaire d'Etat américain, a prononcé vendredi soir un discours radiodiffusé, consacré principalement aux relations entre l'Amérique et la Russie. M. Byrnes a dit qu'il est inquiet de la tension croissante entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Des Etats peuvent rapidement arriver à une entente dès que l'un d'eux est disposé à céder à toutes les revendications. Les Etats-Unis ne sont pas disposés à le faire mais ne le demandent pas non plus d'un autre pays. »

Parlant à la radio de la conférence de la paix de Paris et des relations américano-soviétiques, le sénateur Vandenberg, un des leaders républicains et membre de la délégation américaine à la conférence de la paix, a dit notamment :

« L'URSS ne veut pas la guerre et je voudrais que nous cessions de parler de guerre. Il ne faut pas permettre qu'une guerre entre les Etats-Unis et la Russie devienne inévitable. »

L'Amérique veut démocratiser son armée

Les organisations militaires sont bien ce qu'il y a de plus conservateur dans toute société, si moderne soit-elle. On peut même prétendre que les plus grands sacrifices en hommes et en peine ne sauraient, le plus souvent, contraindre les bureaux militaires à modifier les principes qui sont à la base de leur ligne de conduite. La défaite stupéfiante de la France de 1940, qui se fait aux principes et aux expériences de la guerre de 1918, est la meilleure preuve à l'appui de cette assertion. Pourtant, le bouleversement imprévu de tous les principes qui a marqué le cours de la dernière guerre pourrait bien avoir transformé les conceptions les plus conservatrices des plus figés des chefs militaires. On ne s'étonne plus de recevoir de tous les pays des nouvelles signalant une refonte des armées.

C'est même d'Angleterre, la traditionnelle patrie du « colonel Blimp », que nous est venue l'étonnante nouvelle, par la voix du feldmarshall Montgomery, d'une radicale réforme de l'armée. Le soldat, qui était, en Angleterre, le symbole de la privation de liberté, doit devenir un homme complètement libre, en un certain sens un travailleur chargé de la défense nationale.

Le mot d'ordre de l'« éveil de l'initiative individuelle » préside à toutes ces réformes. Les expériences de ces dernières années ont, en effet, montré que la discipline, indispensable aux grandes formations militaires, peut devenir un obstacle dans une guerre où doivent opérer surtout de petites unités, où le drill doit être remplacé par une discipline intérieure, au fond par la camaraderie.

Même en Amérique, dont l'armée passait pour la plus démocratique du monde, le ministère de la guerre et la direction de l'armée s'occupent de ces questions. On sait que, dans l'armée des USA, aucun obstacle n'empêche le simple soldat qui le mérite de devenir officier. Cela ne semble pas suffire au nouveau chef d'état-major général D. Eisenhower. La moindre différenciation entre officier et soldat semble superflue à ce commandant en chef qui n'utilisait que rarement son wagon-salon et préférerait voyager au milieu de ses soldats, fumant et discutant avec eux, dans un compartiment de troisième classe. D'après lui, les privilèges dont bénéficient les officiers, surtout ceux qui sont sortis de West-Point, la plus célèbre école de cadres des Etats-Unis, créent un esprit de caste incompatible avec les exigences de la guerre moderne.

Le mystère Göring élucidé ?

On annonce officiellement de Nuremberg que de nouvelles découvertes importantes ont été faites qui permettront sans doute à bref délai de reconstituer la façon dont Göring a pu se suicider. Plusieurs arrestations ont été déjà opérées et certaines expériences chimiques sont en cours qui permettront sans doute de faire toute la lumière. Les faits découverts seront rendus publics par un communiqué qui sera remis à la presse demain mardi. Aujourd'hui un expert français est parti de Nuremberg pour Paris pour y procéder à certaines constatations complémentaires.

ARRIVAGE

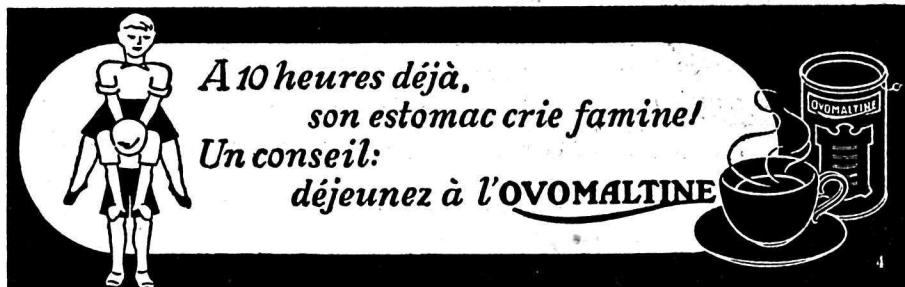
D'UN CONVOI DE JEUNES

Mules et Mulets

de 3 à 5 ans. Vente - Echange

Ed. ROH, GRANGES, tél. 4 22 55

A 10 heures déjà,
son estomac crie famine!
Un conseil:
déjeunez à l'OVOMALTINE



MESDAMES...

Pour une belle toilette d'automne ou d'hiver, allez chez

Marie-Claire

Au magasin de la femme élégante

Avenue de la Gare SION

PERDU
entre Martigny-Bourg-Martigny-Gare-Route du Simplon
montre de dame
en or. Prière de la rapporter contre récompense au journal qui indiquera.

A VENDRE
POUSSETTE
état de neuf, marque "Wisa Gloria". Prix avantageux.
Offres sous chiffres 119 à Publicitas, Martigny.

A louer
à Martigny-Ville
2 LOCAUX
m² 40 (Garage-Dépôts-Ateliers)
S'adresser : J. PASQUIER, architecte.

VELOS
OCCASION dames et hommes, entièrement révisés, pneus étrangers. — S'adresser
DELEZ - Cycles
rue de Berne 32 Tél. 221 21 GENEVE

Betteraves
mi-sucrières à vendre ou à échanger contre du fumier.
S'adresser au Domaine de la SARVAZ, tél. 631 22.

A VENDRE
CAROTTES à 40 fr. les % kg.
RAVES à hiverner à 30 fr. les % kg.
Chrysanthèmes
Ch. Rouiller, jardinier, Ferme Bellevue, Martigny - Gare, tél. 611 38.

Pour la Toussaint J'avise ma fidèle clientèle que je dispose d'un beau lot de
Chrysanthèmes de 3 à 10 fr.
ainsi que de **pensées** à 2 fr. 40 la douzaine.
J'offre également de belles **Carottes Nantaises**
pour l'encavage, au prix de 40 et. le kg. Se recommande
FRÖHLICH-MAGNIN, horticulteur, Martigny - Ville

Bégaïement Bredouillement Pour de parler !
Le 28 oct. 1946 commencera à Sion et Martigny un seul cours orthophonique pour enfants et adultes (traitement individuel et à part des anomalies de langage, en particulier du bégaïement et d'autres vices d'élocution).
Direction du cours : M. F. Melzer, professeur d'orthophonie, à Laufenbourg.
Les intéressés sont priés de demander prospectus et renseignements à la Direction de l'Institut d'Orthophonie, Laufenbourg (Argovie).

VENTE aux enchères

Mme Marthe Stragiotti et Mlle Gertrude Jacquier vendront aux enchères publiques qui auront lieu à LEYTRON, le 22 octobre 1946, à 20 heures, au Café Luc Roh, les immeubles suivants sis sur le territoire de la commune de Leytron, savoir :

- 1) « Praz de Feuraz », fraisière de 213 m².
- 2) « Cavouscin » et « Longues Rayes », vigne de 267 m².
- 3) « Creuse », vigne de 450 m².
- 4) « Portions des Iles », jardin de 768 m².

Pour tous renseignements, s'adresser à André Desfayes, notaire, à Martigny-Ville.

SAXON A VENDRE :
exploitation agricole
62.000 m² en coteau, 650 abricottiers en rapport. Bâtiment d'habitation, matériel d'exploitation au complet. Installation d'arrosage, force privée. Personnel à disposition toute l'année. Belle occasion.
Agence RODUIT Marc, Leytron
Actuellement les annonces rassurent le client et le font revenir.

Ils seront exécutés !
Ils seront exécutés !

Grâce à nos produits **rais et souris** auront fini de vous créer des ennuis.

Expéditions rapides partout.

Jean Lugon - Jean Crettex
Tél. 6 11 92

ROGUERIE VALAISANNE MARTIGNY

Pour votre **Correspondance** adressez-vous à la **Papeterie**
A. Montfort
Téléphone 6 11 19 MARTIGNY
Vous y trouverez **TOUS les genres de Papiers**

Le Docteur Pierre Gard

ouvrira son cabinet de consultation le 22 octobre 1946 à

MARTIGNY - VILLE

Avenue de la Gare, Maison L. Gard, architecte, tél. 610 30
Médecine générale — Rayons X — Diathermie
Consultations de 8 à 11 h. et sur rendez-vous, jeudi excepté

Ce gentil bambin



rayonne de santé. Sa maman lui donne du lait coupé de

Kneipp LE FAMEUX CAFÉ DE MALT

Calorifères
Fourneaux-potagers
Différents modèles et pour tous combustibles

Ustensiles de ménage



Tout pour le chauffage

Pfefferlé & Cie
Sion Avenue du Midi
Tél. 21021

Calendrier mural CENTAURE
1947

ILLUSTRÉ avec reproductions du célèbre peintre **FRANK BUCHSER** avec texte du Dr. G. WALCHLI, Olten

Coupon valable jusqu'au 31 décembre 1946. Contre l'envoi de ce coupon, avec l'adresse et dans l'envoi, qu'on trouve dans chaque paquet «CENTAURE», vous recevrez le calendrier gratuitement.

Le matériel de Librairie S. A.
Adresse: _____

Paysans Comment éviter la stérilité des VACHES et du bétail ? avec **Métrol**

vous aurez réalisé le problème.

Expéditions rapides partout
Jean Lugon - Jean Crettex
Tél. 61192



ON CHERCHE pour café marchant bien, une **sommelière** possédant de bons certificats. Faire offres sous chiffres OF 1577 à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

Reclamez partout le Confédéré

VENTE du MOBILIER de la Pension Villa de Preux à MONTANA

Tout le mobilier de la Villa Pension de Preux, à Montana, sera vendu aux enchères publiques libres qui se tiendront dans la grande salle de l'hôtel, à partir du dimanche 27 octobre 1946.

La vente est organisée comme suit :

DIMANCHE 27 OCTOBRE, dès 14 heures :

1. Vente des meubles du Salon comprenant entre autres 1 canapé rembourré, 3 fauteuils assortis, 3 chaises assorties, 1 canapé Ls XV, 1 piano, 2 tables assorties, les rideaux, etc...
2. Vente des meubles de la salle à manger, savoir entre autres 12 tables, 26 chaises, 1 table vieux suisse, 1 pendule, 1 buffet.
3. Vente du mobilier de l'office et des vestibules, savoir plusieurs tables, 1 tapis d'escalier, des fauteuils, guéridons, porte-manteau, glaces, commodes, etc.
4. Vente de l'argenterie dont cuillers, fourchettes, louches, services à salade, services à poisson, théières, cafetières, plats ronds et ovales, etc...

LUNDI 28 OCTOBRE, dès 14 heures :

1. Vente de 25 chambres complètes comprenant chacune 1 ou 2 lits en chêne ou en arolle avec matelas en crin animal, sommier, édredons, couvertures, oreillers, traversin, duvet ainsi que 1 armoire à glace, 1 lavabo, 1 table et deux chaises.
2. Vente de toute la vaisselle et de toute la lingerie.
3. Vente de différents fauteuils, canapés, chaises longues en osier et d'autres en tissus.

Légumes 1er Choix à vendre (prix par 25 kg.)
Choux blancs fr. 6.—, choux rouges 9.—, choux frisés pommes 9.50, choux raves beurrés 5.50, raves blanches 3.75, poireaux verts 9.50, oignons moyens 10.—, racines à salade 5.50, carottes nantaises à bouillon 8.50, carottes jaunes à bouillon 7.—, céleris pommes 12.50, carottes fourragères. Se recommande :

Maison E. Guillod-Gatti
Nant-Vully Tél. 72425
ou notre représentant :
M. Isidore Fellay, à Saxon

Nous livrons par camion sur place région Martigny-Sion.

tourbe maraîchère de la qualité, au prix de Fr. 20.— le m³

AGENCE AGRICOLE CHAMOSON — Tél. 415

Potagers **RMAYOR** QUINCAILLERIE

Articles de ménage, brosse, chaises, licols, sonnettes, grillages, vaisselle, verrerie, machines agricoles, etc., etc. chez

Rue de Conthey SION Tél. 2241



Procéder comme Yvette est fort adroit:
Persil se délaye toujours à froid!

Rien de meilleur que Persil

Henkel & Cie S. A. Bale
PF 456

CONDITIONS

Les paiements se feront au comptant ou au plus tard à la prise de possession des objets achetés.

Tous les renseignements peuvent être obtenus en l'étude du notaire soussigné, lequel enverra sur demande des listes des objets à vendre avec les prix de mise.

Adolphe Salamin, notaire, à Sierre.

La Jeep

UNIVERSAL neuve, garantie d'usine, 6 mois, équipée avec treuil, poule industrielle, prise de force et faucheuse, **est arrivée**

AGENCE exclusive pour le Valais, DÉMONSTRATIONS :
Couturier S. A. Garage et Atelier Sion
Téléphones 22077 - 21438 - 22335

La Graine
va comme le vent la pousse... Mais l'homme assuré sur la vie auprès de La Suisse sait où le conduit sa prévoyance

LA SUISSE
ASSURANCES VIE, ACCIDENTS, MALADIE - LAUSANNE

Agence générale pour le Valais : Norbert Perruchoud, av. de la Gare, Sion

LES TOURBIÈRES DE LA PLAINE s. Vionnaz vous offrent une

TOURBE

maraîchère verte, de 1^{re} qualité, pour compostage et pour toutes cultures, actuellement à des **CONDITIONS EXCEPTIONNELLES** (Livraison rapide, en vrac, par camion ou wagon de 12 à 13 m³)

DEMANDEZ LES NOUVEAUX PRIX A LA

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait
SION
et ses revendeurs (exclusivité pour le canton)

FEUILLETON du « CONFEDERE » No 21

MAX DU VEUZIT

LA CHATAIGNERAIE

ROMAN

— C'est cette partie du château que Me Piémont habite ? demandai-je.

— Oh ! non, répondit Savalle. Not' maître n'occupe que l'aile gauche, c'est-à-dire la plus infime partie de cette demeure. C'est quasiment un appartement à part, puisqu'il a une entrée particulière.

Il avait dit not' maître en parlant du notaire, et un frisson m'avait secouée, misérablement, à ce rappel.

— Vous voyez, mademoiselle Solange, me fit remarquer Sauvage à mi-voix, vous voyez que tout est en bon état.

— Oh ! Me Piémont fait souvent faire le nettoyage, expliqua notre cicerone.

C'est admirablement entretenu. Jamais on ne croirait que tout ceci est fermé depuis quinze ans.

— Quand je vous le disais que Me Piémont aurait pu habiter le château sans y faire aucun frais.

— En effet. C'est inimaginable qu'il n'ait jamais songé à jouir de tout cela.

— Et regardez, il n'y a partout que tableaux de

maîtres, bois de rose, bronzes massifs, tapisseries anciennes et marbres de prix.

Il s'approcha de moi et, à voix basse, me fit cette remarque :

— Avant d'accepter la ruine pour lui et les siens, croyez-vous que M. Frédéric n'aurait pas tiré parti de toutes ces richesses ?

— Oui. La vente de tous ces meubles représenterait un prix fou.

Je me tus soudain. Une réflexion venait de me traverser l'esprit.

« Comment ma mère, trois jours auparavant, avait-elle pu m'affirmer que je ne possédais rien ? Mon père avait donc tout emporté avec lui ? Tout, le prix de ce domaine qu'elle estimait encore à un million ? Tout, le prix de ces richesses amoncélées dans tous les coins ? Question troublante, car si ma mère avait acquis la certitude de la mort de mon père, son devoir maternel n'avait-il pas été de rechercher ce qu'il pouvait laisser après lui ? Et si cette mort n'était pas un fait accompli, pourquoi me disait-elle que je n'avais rien à attendre du côté paternel ? »

Mais cette question pécuniaire ne m'intéressait que par les déductions à en tirer de l'existence probable de mon père.

Notre visite se continuait à travers les nombreuses pièces.

Quand nous fîmes dans la salle des chevaliers, longue galerie transformée en salon d'apparat, Bernard me désigna un tableau entre cent autres accrochés le long des murs, et il m'expliqua :

— Ici, au-dessus de ce panneau, le portrait de M. Frédéric à l'âge de vingt-cinq ans, au moment de votre naissance environ.

Je m'élançai fébrilement vers la toile qu'il me dé-

signait. Déjà, sans que je le lui aie demandé, Savalle fait jouer le ressort des volets directement situés en face de ce portrait.

Et souriant, vivant, animé, le visage de mon père m'apparut pour la première fois.

Tout de suite, ses yeux — les miens ! — de si étrange couleur, m'attirèrent.

— Oui, je lui ressemblais !

Et transfigurée, je le regardais, les mains jointes, tremblante d'émotion.

Aucune description ne peut rendre ce que je ressentais alors.

C'était un sentiment religieux, à la fois très douloureux et très doux, une joie sans borne de le voir si fier et si beau, de sentir que j'étais sienne autant par le sang que par le cœur et les traits, mais c'était aussi un déchirement affreux de me dire que, peut-être, je ne connaîtrais jamais de lui autre chose que cette image...

Je me tournai vers Mathieu et, les yeux pleins de larmes, je le suppliai :

— Oh ! dites, est-ce que je peux l'enlever ? Il ne faut pas qu'il soit vendu, lui ! Je puis le prendre, n'est-ce pas ?

— Je ne sais, mademoiselle, bégaya Savalle, embarrassé. Il faudrait demander à Me Piémont.

Je compris que ma demande était insensée : rien ne m'appartenait ici !

Alors, tournant la tête pour ne plus voir le visage souriant qui semblait me suivre des yeux, je m'éloignai, le cœur gonflé de larmes refoulées.

Un autre chagrin m'était réservé...

Nous achevions la visite du château, quand un son de trompe brusque et prolongé nous fit sursauter. En même temps, un bruit de moteur nous arrivait.

Bernard et moi, nous nous regardâmes, pensant tous les deux à l'auto de l'autre jour.

Mais Savalle avait couru à une fenêtre.

— Me Piémont ! s'écria-t-il, effaré.

Et, mal à l'aise, il me regarda avec embarras.

Rien ne pouvait m'émouvoir en cet instant. Au contraire, il me sembla que c'était le ciel qui m'envoyait le notaire aujourd'hui :

— Rassurez-vous, dis-je à Mathieu Savalle, Me Piémont ne vous blâmera pas de ma présence ici. Je prends tout sur moi.

Et, simplement, j'allai vers la porte, au-devant de l'ennemi, comme me paraissait être le notaire.

Quand j'apparus au haut du perron, deux personnes le gravissaient.

Le tabellion, que j'avais entrevu bien souvent, n'était pas seul : l'étranger de l'autre jour l'accompagnait, et il me suffit d'un coup d'œil pour reconnaître l'auto et le chauffeur que je connaissais déjà.

A ma vue, les deux hommes s'arrêtèrent, étonnés ; mais, pendant que le visage du notaire indiquait clairement qu'il me reconnaissait, celui de son compagnon montra une surprise mêlée de raideur.

— Vraiment, en voici une rencontre ! fit enfin le notaire, qui ne savait trop quelle contenance tenir.

— En effet, répliquai-je simplement, gardant ma position première auprès de la porte, telle une maîtresse de maison accueillant ses visiteurs.

Et je continuai, sentant le besoin d'expliquer immédiatement ma présence en ces lieux :

— Ayant entendu dire que le château allait avoir un nouveau propriétaire, j'ai tenu à le visiter auparavant, certaine, cher monsieur Piémont, que vous ne me refuseriez pas le droit d'y venir.

(à suivre)